

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 9033  
24016 PERIGUEUX

DECISION DU PRESIDENT



**Objet:** Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux – Vente d'un bus OREOS 2X à la société PVI pour un Montant de 27 600 € TTC

Le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10

**Vu** la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire et au Président un certain nombre de ses pouvoirs.

**Considérant que** la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux ne peut plus exploiter ce bus sur son réseau au regard de difficultés mécaniques propres au véhicule.

**Considérant que** la société Renault Vehicle Innovation (PVI) dont l'adresse est Zone Industrielle rue de Maison Rouge 77220 GRETZ Armainvilliers souhaite se porter acquéreur du bus OREOS.

**DECIDE**

**Article Unique :** De vendre à la société PVI le bus OREOS 2X pour un montant de 27 600,00 TTC.

Fait à Périgueux, le 27 janvier 2021

Le Président  
Jacques AUZOU

Affiché le : le 27 janvier 2021

